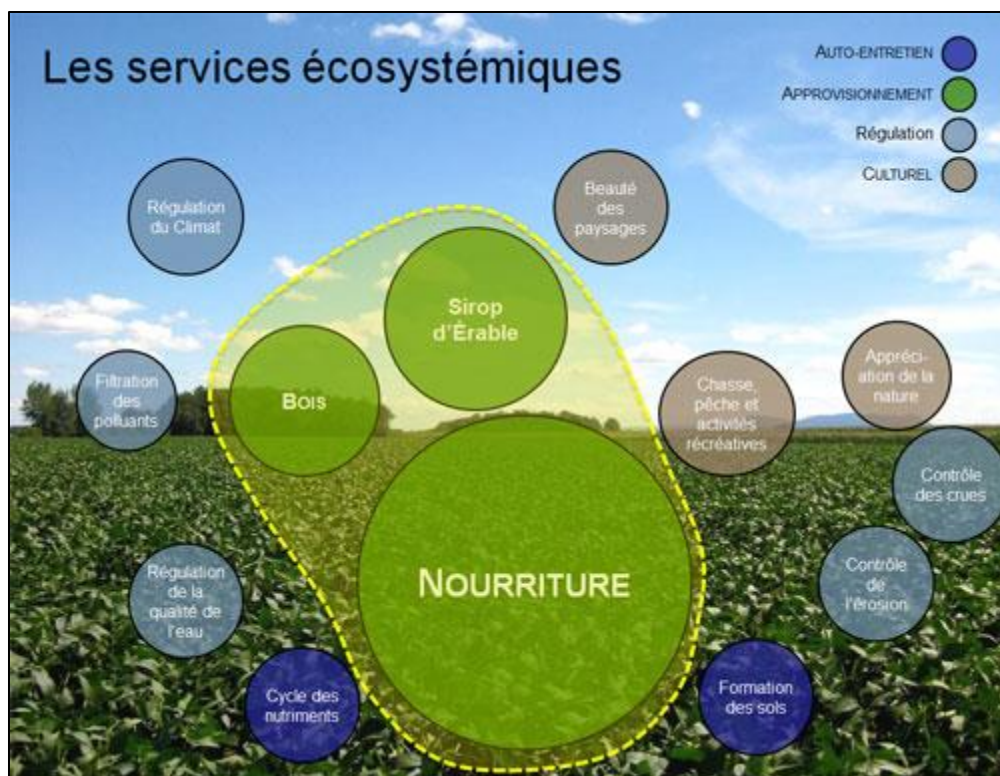




Le 1^{er} décembre dernier, la Chaire AFD recevait le professeur Jérôme Dupras dans le cadre des Midis de la foresterie. M. Dupras est professeur régulier au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur à l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée.

Le conférencier nous a tout d'abord dressé un bref historique des pensées économiques dominantes des derniers siècles et de l'intégration (ou non) dans ces théories des bénéfices fournis par les écosystèmes. À partir de la fin du 19^e siècle, l'économie néo-classique évacue complètement la « nature » comme élément du système de production ; les bénéfices tirés de la nature pouvant (croit-on) toujours être remplacés par des avancées technologiques. La notion de services écosystémiques a été développée à partir des années 1970 afin d'intégrer dans le modèle économique actuel les bénéfices tangibles produits par les écosystèmes dont bénéficient les populations humaines. En associant une valeur monétaire à un service écologique, il devient ainsi possible d'internaliser les coûts de la perte ou de la restauration de ce service dans les analyses économiques.

Il sera toujours difficile d'attribuer une valeur monétaire à certains services écosystémiques. On n'a qu'à essayer de chiffrer la valeur de la biodiversité d'un milieu humide pour s'en rendre compte. Cependant, plusieurs approches ont été développées à cet effet. Elles vont de l'évaluation des coûts de remplacement ou de restauration à l'évaluation de la valeur perçue par des utilisateurs/bénéficiaires potentiels. Dans ce dernier cas, des sondages sont réalisés auprès d'une population donnée afin de connaître le prix que les individus sont prêts à payer pour l'amélioration et/ou le maintien d'un ou de services écologiques exercés par un écosystème ou un type d'écosystèmes donnés. Malgré tout, certains services, tels les services de régulation (exemple cycle des nutriments des sols), demeureront toujours difficiles à chiffrer.



Exemples de services écosystémiques (Jérôme Dupras)

L'évaluation des services écosystémiques a été développée avant tout comme outil pédagogique afin d'informer les gestionnaires ou les utilisateurs d'un territoire. Cependant, on assiste de plus en plus à une marchandisation des services rendus par la nature et à l'internalisation de certains coûts environnementaux. Cette internalisation se produit à travers des réglementations, des mécanismes économiques, telle la certification environnementale, ou par des mécanismes liés aux marchés, telle la bourse du carbone.

Je termine ce compte rendu par une note éditoriale. Personnellement, je préfère utiliser le terme « *fonction écologique* » que le terme « *service écosystémique* ». La perception anthropocentrique à la base l'évaluation des services des écosystèmes me rend mal à l'aise. Les fonctions écologiques ont précédé l'évolution de notre espèce et vont, j'espère lui survivre. Leur valeur intrinsèque ne changera pas alors que notre perception de leur valeur économique demeure très contextuelle et personnelle. Je reconnais cependant l'utilité de l'outil dans un cadre décisionnel et de développement durable. Il faudrait juste ne pas laisser les marchés s'emparer de cet outil pour leur propre bénéfice. Comme me le dit ma fille, « *peut-on compter sur les marchés pour régler les problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés ?* »

[Télécharger la présentation PPT](#) 

Rediffusion : Votre horaire ne vous permet pas d'assister à une conférence des Midis de la foresterie! Soyez sans crainte la conférence est disponible via [Panopto](#)



Résumé : [Suzanne Brais](#), professeur IRF-UQAT